

Ressource éducative libre sur le droit d'auteur à l'intention du corps professoral, du personnel et des étudiants des universités

Guide de mise en œuvre

14 DÉCEMBRE 2020

Contact
info@carl-abrc.ca

www.carl-abrc.ca

Table de matières

À propos des modules.....	2
Précision juridique.....	2
Accessibilité.....	2
Aperçu des modules.....	3
Où trouver les modules	3
Comment mettre en œuvre ces ressources.....	4
Ajout de lien direct au site web de l'ABRC	4
Intégration à l'enseignement.....	4
Créer un cours indépendant.....	5
Promotion des modules sur votre campus.....	5
Comment utiliser ce contenu et l'attribuer?	6
Avez-vous besoin d'aide?	6

À propos des modules

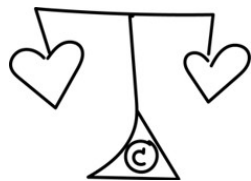
La Ressource éducative libre de l'ABRC sur le droit d'auteur à l'intention du corps professoral et du personnel des universités est une série de modules conçus pour informer le corps professoral et le personnel des universités canadiennes. Ces modules offrent un environnement d'apprentissage interactif et inclusif permettant de faire de l'enseignement sur le droit d'auteur à distance et sur place au besoin.



Agrémentés du graphisme et des illustrations de Giulia Forsythe, ces vidéos et jeux-questionnaires bilingues offerts en libre accès constituent un moyen simple et fiable pour les universités qui souhaitent une alternative aux séances de formation sur le droit d'auteur en présentiel.

Précision juridique

Créés à partir des modules élaborés par les experts en droit d'auteur des établissements appartenant à l'organisation College Libraries Ontario (CLO) et par des conseillers juridiques externes, les modules de l'ABRC ont été mis à jour pour tenir compte de l'environnement évolutif du droit d'auteur au Canada.



Le contenu mis à jour provient des nombreuses ressources sur le droit d'auteur élaborées par les établissements membres de l'ABRC et a été revu par Michal Jaworski, associé et coprésident du groupe de pratique sur l'enseignement supérieur chez Clark Wilson LLP.

Accessibilité

Les modules sont conformes à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Ils ont été élaborés en fonction des normes sur l'accessibilité de l'Université de Waterloo : <http://accessibilitystandards.cel.uwaterloo.ca/>

Vidéos

- Transcription du texte descriptif
- Audio (sous-titres)

Images

- Les images sont en noir et blanc pour un rapport de contraste maximal
- texte alt nul (alt="")



Aperçu des modules

1. Introduction
2. Quels sont les fondements des pratiques en droit d'auteur de mon université ?
3. Quand dois-je me préoccuper du droit d'auteur ?
4. Une question d'équilibre : quels sont les droits des titulaires de droits d'auteur ?
5. Une question d'équilibre : que puis-je faire avec des ouvrages dont les droits d'auteur sont protégés ?
6. Que devez-vous savoir au sujet des licences ?
7. Le contenu avec licence libre



Où trouver les modules

Je veux simplement ajouter le lien au contenu :

L'ABRC a mis au point une solution rapide et fiable pour les établissements qui cherchent à adapter le contenu « tel quel ». Sur le site de l'ABRC, vous trouverez des modules développés avec :

- Contenu textuel
- Vidéos
- Jeux-questionnaires

Accès : <https://www.carl-abrc.ca/fr/influencer-les-politiques/droit-dauteur/rel-droit-dauteur/>

J'aimerais réorganiser le contenu :

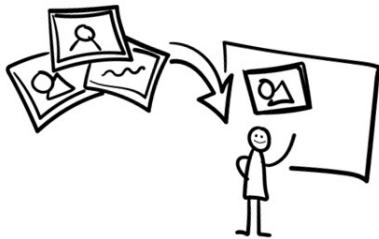
Le contenu élaboré dans le cadre de ces modules peut être téléchargé et adapté par votre établissement.

Ce contenu est hébergé par le Cortex de l'Université de Calgary.

Accès :

<https://digitalcollections.ucalgary.ca/Browse/Collections/CARL-Copyright-Modules>

Comment mettre en œuvre ces ressources



Trouvez des idées sur la manière de mettre en œuvre ces ressources et découvrez les premiers projets des autres établissements canadiens

Ajout de lien direct au site web de l'ABRC

Les établissements peuvent choisir d'adopter les modules « tels quels » en créant un lien vers le site web de l'ABRC dans les ressources des établissements en matière de droits d'auteur.

Accès : <https://www.carl-abrc.ca/influencing-policy/copyright/opencopyrightcourse/>

Vous souhaitez en savoir plus ?

L'Université de Waterloo prévoit de créer un lien vers ces modules à partir de sa page web Copyright@Waterloo.

Communiquez avec Kathryn Blair (kblair@uwaterloo.ca) pour en savoir davantage sur ces plans.

Intégration à l'enseignement

Apprenez avant d'inculquer

Envisagez d'assigner tous les modules et jeux-questionnaires ou certains d'entre eux comme travail recommandé/exigé avant d'enseigner.

Créez un atelier à partir des modules

Structurez vos séances de formation sur les droits d'auteur en fonction des modules et utilisez les jeux-questionnaires comme outil d'évaluation pour les participants.

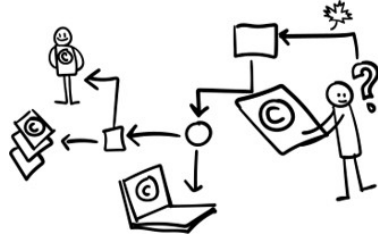
Souhaitez-vous en savoir plus ?

L'Université de l'Alberta envisage d'attribuer certains modules dans ses sessions d'enseignement sur le droit d'auteur.

Communiquez avec Amanda Wakaruk (amanda.wakaruk@ualberta.ca) pour en savoir plus sur ces plans.



Créez un cours indépendant



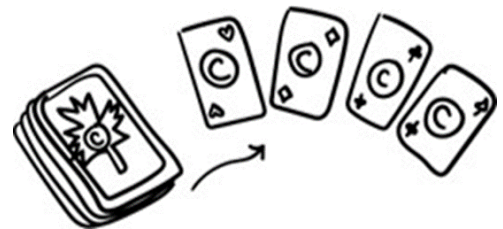
Les établissements peuvent choisir de personnaliser le contenu en créant des cours indépendants pour répondre à leurs besoins particuliers en matière d'enseignement du droit d'auteur. Cette méthode permet également d'ajouter des ressources, du soutien et une touche en matière de droits d'auteur propres à l'établissement.

Vous souhaitez en savoir plus sur la création d'un cours indépendant ?

	L'Université de Regina	L'Université de Toronto
SGA	Moodle	Canvas
Méthode	Création d'un cours facultatif de Moodle pour le milieu au sens large.	Création d'un cours facultatif sur Canvas pour le milieu au sens large, avec des plans de mobilisation recommandés par rapport aux départements.
Responsable	Communiquez avec Christina Winter (Christina.Winter@uregina.ca) pour en savoir plus sur ces plans.	Communiquez avec Stephanie Orfano (stephanie.orfano@utoronto.ca) pour en savoir plus sur ces plans.

Promotion des modules sur votre campus

Comme ces modules ont été conçus pour être utilisés par un vaste public au sein des universités canadiennes, vous pouvez envisager de promouvoir ces ressources auprès des départements et groupes concernés de votre établissement.



Songez à partager ces ressources avec :

- Les centres d'enseignements et d'apprentissage;
- Les unités de technologie éducative;
- Les départements d'études supérieures;
- Les groupes d'étudiants;
- Les centres de formation continue;
- Tous les départements ou divisions offrant des possibilités de formation ou de perfectionnement professionnel au personnel sur votre campus

Comment utiliser ce contenu et l'attribuer ?

Le «[Droit d'auteur pour Ressources éducatives libres](#)» de l'ABRC (2020) est protégé par la licence [CC BY NC 4.0](#). Le contenu peut être partagé à des fins non commerciales dans les conditions suivantes :

- Les illustrations © Giulia Forsythe sont rendues disponibles sous la [licence CCO 1.0](#).
- Le contenu de la vidéo sur les contenus sous licence ouverte a été adapté à partir de cette vidéo : Year of Open Licenses, <https://www.yearofopen.org/what-are-open-licenses/> (CC-BY); Guelph Creative Commons Video : <https://learningcommons.lib.uoguelph.ca/item/what-are-creative-commons-licenses> (CC-BY-NC-SA)
- Le contenu du script et les jeux-questionnaires ont été adaptés à partir de [Copyright Literacy for Ontario College Employees](#), © 2014 Ontario Colleges, sous la [licence internationale CC-BY-SA 4.0](#). Le contenu adapté est partagé ici sous une licence différente avec autorisation. Les scripts et les jeux-questionnaires ont été modifiés pour s'adresser à un public de professeurs et de personnel d'universités canadiennes.

Avez-vous besoin d'aide ?

Veillez faire parvenir vos questions au sujet de la Ressource éducative libre de l'ABRC sur le droit d'auteur à l'intention du corps professoral et du personnel des universités à info@carl-abrc.ca.

L'ABRC et les établissements participants ne sont pas en mesure de fournir un soutien technique pour votre mise en œuvre. Nous vous conseillons de rechercher des options de soutien technique disponibles auprès de votre établissement.

